

Analyse de la collaboration médicale du Samusocial de Paris avec les PASS

Dr Maï Le Teurnier, Dr Christine Laruelle, Dr Etienne Grosdidier, Dr Stéphane Pichot, Dr Nathalie Estival,
Dr Jean-Michel Weinmann, Gwenaëlle Emmanuelli, Dr Suzanne Tartière
m.leteurnier@samusocial-75.fr direction.medicale@samusocial-75.fr

- OBJECTIFS**
1. Présentation du Samusocial de Paris (SSP)
 2. Etat des lieux de la collaboration PASS/SSP : 2 études
 3. Pistes prospectives

Créé en 1993 par le Dr Xavier Emmanuelli, le Samusocial de Paris développe des partenariats afin d'optimiser la prise en charge des patients. Les médecins du SSP travaillent en réseau sur des sites multiples auprès de personnes aux caractéristiques médico-sociales de plus en plus complexes.

Présentation du dispositif SSP

LHSS (170 lits répartis sur 5 sites) :

- 1 consultation médicale 7jrs/7. 1 IDE H24. Régulation médicale des admissions H24 via le 115
- Pathologies somatiques aiguës nécessitant des soins infirmiers
- 1 Réunion Médico-Sociale hebdomadaire animée par le médecin référent du centre

CHU (174 lits) et **ESI** :

- 1 Généraliste le matin en CHU et 1 l'après-midi à l'ESI, 5 jrs /7
- Des spécialistes : dermatologues, gynécologues, dentistes et psychiatres (Réseau Souffrance et Précarité)

LAM (24 lits) :

- Structure expérimentale ouverte en 2011
- Pathologies somatiques chroniques, de pronostic sombre avec situation sociale bloquée

EMLT (Equipe Mobile de Lutte contre la Tuberculose)

- 145 patients suivis en 2009

Caractéristiques médico-sociales des patients

(rapport d'activité 2009)

LHSS : 1071 entrées

- 92% d'hommes – âge moyen 50 ans
- Principaux modes d'admissions :
 - 40% via une équipe du SSP principalement pour AEG
 - 36% via les Hôpitaux
- Principaux motifs d'entrée déclarés par les Hôpitaux :
 - 24% dermatologie et 18% ortho-traumatologie

➔ **MAIS découverte de polyopathologies chroniques souvent non explorées**

CHU et ESI : 3475 consultations par an

- 83% d'hommes – âge moyen 45 ans
- 27% sans couverture sociale, 11% AME (26% en 2010)
- Pour suivi de polyopathologies, dont :
 - **Psychiatrie/Addictions: 16,5%**
 - Dermatologie : 14%
 - Ortho-traumatologie : 11%
 - Neurologie : 5%

METHODOLOGIE DES 2 ETUDES : Une étude rétrospective de cas à partir de fiches patients anonymisées
Une étude prospective renseignée par 15 médecins sur la qualité du partenariat avec les PASS

ETUDE RETROSPECTIVE DE CAS

du 15/02/2011 au 15/04/2011

En LHSS

- 15 patients adressés aux PASS (vus entre 1 et 4 fois) sur 163 entrants LHSS
- 8 ont dû être accompagnés (troubles neurologiques et/ou cognitifs)
- 21 demandes de consultations :
 - 62% pour bilan initial de pathologies chroniques (surtout en neurologie)
 - 38% pour suivi régulier de pathologies connues (en cardiologie, dentaire, diabétologie, néphrologie)
- PASS privilégiées
 - PASS de la PITIE pour les consultations spécialisées : bucco-dentaire, neurologie
 - PASS de l'HOTEL-DIEU : partenariat

En CHU et ESI

- 37 patients adressés aux PASS sur 788 consultations
- Pas d'accompagnement possible
- Adressés en majorité pour un bilan initial de pathologies chroniques
- PASS privilégiées
 - PASS de l'HOTEL-DIEU : partenariat, diabétologie
 - PASS de St LOUIS : dermatologie

ETUDE QUALITATIVE (liens SSP et PASS)

- 80% des médecins du SSP font un courrier systématique
- La majorité ont leurs demandes d'examen satisfaites
- 20% des médecins disent avoir un accès direct aux consultations spécialisées ou aux examens complémentaires
- 53% des médecins n'ont pas de courrier médical de retour
➔ **Pb réel pour les médecins des CHU**
- 53% des médecins SSP ont des patients connus des PASS mais seuls 26% sont contactés par les médecins des PASS
- 80% soulignent la **disparité de fonctionnement des PASS**

POINTS FORTS

Points forts des PASS : Accès facilité aux plateaux techniques, consultations spécialisées, suivis des pathologies chroniques des patients sans droits sociaux

Points forts du SSP : Dossier Patient Informatisé (DPI), continuité de la prise en charge, veille sanitaire et sociale

PROPOSITIONS D'AMELIORATION DU LIEN

PASS ➔ **SSP**

- Connaître l'offre de soin et l'organisation pratique de chaque PASS (annuaire, plaquettes, réunions)
- Identifier un interlocuteur dans chaque PASS
- Etablir un protocole simplifié pour accéder aux consultations et examens spécialisés

SSP ➔ **PASS**

- Fournir aux PASS un annuaire des sites de consultations du SSP et leurs spécificités
- Suivre les patients grâce au Dossier Patient Informatisé

CONCLUSION : Etablir des conventions pour optimiser l'accès aux soins et collaborer pour un vrai suivi médical